

Modalités – Informations – Questions – LES GROS PATINENT BIEN

Activité proposée par la Commission LC.

Inscription ouverte en priorité aux agents actifs.

La CMCAS de Seine Saint Denis ne prend plus aucun extérieur.

1 - Transmettre avec le bulletin d'inscription.

- Le règlement par chèque à l'ordre de la CMCAS de Seine Saint Denis, le chèque sera encaissé en décembre 2023.

- L'ensemble des documents doit être transmis avec le bulletin d'inscription, sinon vous ne serez pas inscrit.

En remplissant le bulletin d'inscription, vous validez les **Conditions Générales de Vente**.

2 - Le nombre de place est limité.

Après la date de forclusion, vous recevrez par mail au plus tôt le mardi 21 novembre 2023 un message :

- Pour ceux qui sont retenu.
 - Vous aurez une semaine pour vous désister, soit avant le jeudi 30 novembre 2023. A défaut, vous serez validé, votre règlement sera déposé et nous appliquerons les CGV.

- Pour ceux qui ne sont pas retenu.
 - Vous restez sur liste d'attente en cas de désistement, si vous le souhaitez.
 - Votre règlement vous sera restitué par courrier, il aura été au préalable rayé, toutefois, vous pouvez si vous le souhaitez nous demander la destruction de ce dernier. Ce courrier vous sera envoyé à partir du vendredi 8 décembre 2023.

3 - Votre participation.

- Votre participation est calculée selon votre coefficient. Avez-vous au préalable mis à jour vos droits ? Voir sur le site de la CMCAS et apporter vos changements via le site de la CCAS, sur votre espace Activ.

4 - Horaire et lieu de départ

- Heure de rendez-vous : 19 h 30

Adresse de rendez-vous : Théâtre Saint Georges - 51 rue Saint Georges – 75009 PARIS

Accès : **Métro** : Ligne 12, station St Georges - Bus 40 et 47 arrêts Saint Georges

Fin de l'activité vers : 22 h 00

5 - Rester informé.

- Recevez-vous la newsletter mensuel de la CMCAS ? Alors, avez-vous au préalable mis à jour vos droits. Voir sur le site de la CMCAS. Avoir une adresse électronique valide.
- Ne confondez pas les informations que vous transmettez à votre RH et les informations que vous devez transmettre aux Activités Sociales.
- Vous pouvez également transmettre cette information à vos collègues.
- Consultez le site de la CMCAS, il est mis à jour régulièrement.

5- Questions diverses.

- Quand vais-je recevoir ma convocation : **AU PLUS TARD LE MARDI 19 DECEMBRE 2023**
- Comment vais-je recevoir ma convocation : **PAR MAIL OU PAR COURRIER**
- Y aura-t-il un accompagnateur de la CMCAS ? : **OUI**